

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Février 1893

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 15 février,
a nommé pour trois ans :

Maire de la ville de Monaco,

M. le Comte Gastaldi ;

Adjoints :

MM. E. de Loth,
Hector Otto.

Membres de la Commission Communale :

MM. Louis Ajani,
Honoré Bellando,
Nicolas Blanchy,
Joseph Marquet,
Antoine Médecin.

Le Prince a confié à S. Exc. le Comte Wagner, son Ministre plénipotentiaire près du Saint-Siège, la mission spéciale de présenter, en qualité d'Envoyé extraordinaire, à Sa Sainteté Léon XIII, une lettre autographe accompagnée d'un présent à l'occasion du Jubilé du Souverain Pontife.

NOUVELLES LOCALES**ARRÊTÉ**

Nous, Gouverneur Général de la Principauté,
Vu l'article 1^{er} de l'Ordonnance Souveraine du 6 février 1893 et pour faire suite aux prescriptions de Notre Arrêté du 9 février 1893.

ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. — La diphtérie est comprise dans la nomenclature des maladies donnant lieu à l'application des prescriptions de l'Ordonnance précitée.

ART. 2. — M. le Maire de Monaco, le Commandant des Carabiniers, le Directeur de la Police, les militaires et agents sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco,
le 17 février 1893.

Le Gouverneur Général,
Bon DE FARINCOURT.

Dimanche, un *Te Deum* a été chanté à la Cathédrale en l'honneur de l'ouverture du Jubilé Episcopal du Souverain Pontife.

Des places avaient été réservées, par l'autorité ecclésiastique, aux habitants de la Principauté décorés des ordres du Saint-Père.

Tous ceux d'entre eux que des obligations personnelles ne retenaient pas ailleurs, se sont empressés d'en profiter, afin d'offrir à Sa Sainteté un témoignage de leur respectueuse reconnaissance.

Le Tribunal Supérieur a condamné pour vols, le 16 de ce mois, les nommés :

1^o Thérèse Maller, domestique, âgée de 23 ans, originaire du Wurtemberg, à 48 heures de prison ;
2^o Giov. Battista Pellazza, ferblantier, âgé de 32 ans, natif de Priola (Italie), à deux mois de la même peine.

M. Paul Gallerand a remis à S. Exc. le Gouverneur Général, au nom de l'Administration des Ascenseurs de Monte Carlo, une somme de cent francs pour les pauvres de la Principauté.

M^{me} la Baronne de Farincourt a reçu d'une anonyme 100 francs pour l'Ouvroir de Saint-Vincent-de-Paul.

Le 14 février, vers midi, un incendie s'est déclaré dans une grande baraque en planches, sise au quartier Saint-Michel, sur le territoire français, appartenant au sieur Coscioli, aubergiste, et louée à M. Jacquet, carrossier.

L'alarme donnée, les pompiers et les carabiniers de Monte Carlo, se sont immédiatement rendus sur le lieu du sinistre pour participer aux secours organisés. Une pompe a été mise en manœuvre, mais, malgré toute la diligence apportée, il fut impossible de préserver le bâtiment.

Cette baraque, qui mesurait 25 mètres de longueur sur 8 de largeur, n'était pas assurée. Les pertes du locataire sont seules couvertes par la Compagnie l'Urbaine. Elles sont évaluées à 2,000 francs pour l'immeuble et 8,000 francs pour le locataire.

Jeudi dernier, au Concert Classique, les auditeurs ont beaucoup applaudi une cantatrice de grand talent, M^{me} la baronne Scotti, artiste dont la belle réputation est consacrée par les dilettanti parisiens. Cette cantatrice, douée d'une voix harmonieuse, a dit avec autant de goût que de science la berceuse de *Jocelyn* ; les *Ailes*, composition de Godard, et un air de la *Nuit de Cléopâtre*, de Victor Massé.

La fête villageoise donnée par l'Administration de l'Exposition internationale, dimanche après-midi, sur le boulevard de la Condamine, avait attiré une foule de curieux. Les nombreux jeux installés ont été très entourés. Une tombola a terminé cette journée qui a été fructueuse pour les exposants.

Samedi, la première représentation de la *Damnation de Faust*, de Berlioz, a été un événement de la plus grande importance pour le monde musical tout entier. M. Raoul Gunsbourg a tenté, avec un immense succès, à la scène, ce qu'ont fait depuis longtemps déjà, devant un public spécial, MM. Padeloup et Colonne. Ceux-ci ont démontré que l'œuvre du grand musicien, incompris de ses contemporains, était véritablement marquée en certains endroits du sceau du génie, et que Berlioz avait droit à sa place parmi les grands compositeurs français. M. Gunsbourg a prouvé — ce qui jusqu'ici avait toujours été nié — que cette œuvre

pouvait réussir sur une scène lyrique. La partition d'une main, le poème de Goethe de l'autre, l'habile directeur du théâtre de Monte Carlo a édifié un véritable monument théâtral. Peut-être, dans l'avenir, certains détails seront-ils modifiés ? Mais telle qu'elle est, l'adaptation de M. Gunsbourg montre une intelligence rare, une entente absolue des ressources scéniques et une fidélité de traducteur très louable.

Ce que nous avons vu samedi soir est donc, comme nous le disons plus haut, un véritable événement. Un public d'élite assistait à cette solennité, à laquelle étaient conviés, en outre, les maîtres de la critique. Les principaux journaux de Paris, un grand nombre de représentants de la presse étrangère et tous nos confrères du littoral avaient été conviés.

Divisée en 12 tableaux, la pièce est montée avec un luxe inouï de décors et de machineries. On sait que le fantastique joue un grand rôle dans le roman de *Faust*. Songes, apparitions, féerie, tout a été traité avec une hardiesse et un talent qu'on ne s'attendait pas à voir si bien réussir sur une scène dont les dimensions se prêtent peu à un développement de toiles, à des défilés nombreux et à l'exécution de « trucs » comme ceux mis sous nos yeux. Il faut dire que notre impresario avait pour collaborateurs MM. Poinot (décors) ; Trouvé (partie technique) ; Dixonn (apparitions) ; Bérard et Colombier (machineries), et que la réputation de ces divers artistes est déjà bien établie.

Les interprètes ont été tous à la hauteur de leur tâche : M^{me} d'Alba personnifie Marguerite de la plus touchante façon. M. Melchissédec s'acquitte avec un grand talent du rôle de Méphistophélès, et M. Jean de Reszké prête à celui de Faust le concours de sa magnifique voix et de son jeu si plein d'exactitude et de recherche. Tous ont été très applaudis.

Le ballet et la scène de la séduction — cette page si brillante de la partition — ont valu à M^{lle} Zucchi un réel succès ; quant à l'orchestre, sous la conduite de M. Jehin, il s'est véritablement surpassé.

En résumé, ainsi que toute la presse est unanime à le proclamer, la première de la *Damnation de Faust* prendra rang dans les annales du théâtre comme une des plus belles soirées de Monte Carlo.

H. L.

Jeudi prochain 23 février, à 8 heures et demie du soir, les *Pupazzi* de Lemercier de Neuville qui ont fait relâche deux fois pour cause de répétitions théâtrales, donneront une pièce inédite de leur auteur, intitulée : *As-tu vu la lune, mon gas ?* revue en trois actes.

Dans la journée, de 2 heures et demie à 4 heures, au Palais des Beaux-Arts, Guignol par M. Ruel, et Prestidigitation par Don Bergoan.

Dimanche 26, de 2 heures et demie à 4 heures, Bal d'enfants par invitations, et Guignol au Café de la terrasse du Casino.

Jeudi 23 Février 1893, à 2 heures de l'après-midi

44^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STECK

- Symphonie en mi bémol*..... Mozart.
A. Adagio; allegro.
B. Andante con moto.
C. Allegro menuet.
D. Finale allegro.
- Ouverture des *Francs-Juges*..... Berlioz.
(1^{re} audition)
- Sérénade*..... Gouvy.
- Danses norwégiennes*..... Grieg.
(1^{re} audition)
I. Allegro marcato.
II. Allegretto tranquillo grazioso.
III. Allegro moderato alla marcia.
IV. Allegro molto.
- Marche militaire française de la *Suite Algérienne*..... Saint-Saëns.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 15 février 1893

Le *Prix de Menton* a été gagné par M. le Grand-Duc Michel de Russie (pseudonyme Strilok), premier, 7 sur 7, battant M. Galfon, 7 sur 8, second. Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Brinckman, capitaine Harvey, Roberts, comte Zichy et Verdavaine.

Jeudi 16 février

Le *Prix du Métropole-Hôtel*, de Monte Carlo, a été partagé entre MM. le comte de Robiano et Demonts; la troisième place a été pour M. le comte Zichy. Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. A. Poizat, Roberts, Luro, capitaine Duncan-Sim et Galfon.

Vendredi 17 février

Le *Prix des Orangers* a été gagné par M. le comte de Robiano, premier, battant M. Shot, second, M. Blake, troisième. La poule a été partagée entre MM. Galfon, Descharmays, capitaine Shelley, Shot, comte de Robiano et Flip.

Samedi 18 février

Le *Prix de l'Hôtel de Paris*, de Monte Carlo, a été gagné par M. le comte Zichy, 7 sur 7, premier, la seconde et troisième place a été partagée entre MM. Maggregor et Descharmays, 6 sur 7. Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Lo, Descharmays, Maggregor.

Lundi 20 février

Le *Prix des Citronniers* a été gagné par M. le capitaine Shelley, premier, battant MM. le comte Trauttmansdorff, second; Roberts, troisième. Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Robiano, capitaine Duncan-Sim, Pinson, capitaine Harvey, Galfon, Blake, Sutcliffe.

La Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. organise, pour le 25 février courant, un train spécial destiné au retour des pèlerins revenant de Rome. Ce train partira de Vintimille à 4 heures 25 du soir, et arrivera à Paris le lendemain à 11 heures 55 du soir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Voici le programme des Courses de Printemps; commissaires: MM. E. de La Charme, A. du Bos, comte d'Espous de Paul.

Premier jour — Dimanche 19 mars 1893

PRIX DE VILLEFRANCHE. — 2,000 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Entrée: 50 fr.; les entrées au second, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids: 3 ans, 56 kil.; 4 ans et au-dessus, 65 kil. Tous les chevaux à vendre pour 6,000 fr. Les chevaux mis à vendre pour 4,000 fr. recevront 2 kil.; pour 2,000 fr., 5 kil. Distance: 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 mars, avant quatre

heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

PRIX DE BEAULIEU. — 6,000 fr., pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une somme de 30,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni un prix de 8,000 fr. Entrée: 100 fr., moitié forfait; 500 fr. au second sur les entrées, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids: 3 ans, 52 kil.; 4 ans et au-dessus, 61 kil. Le gagnant d'un prix de 3,000 fr. portera 2 kil. de plus; d'une somme de 10,000 fr. en un ou plusieurs prix, ou d'un prix de 5,000 fr., 5 kil. Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné recevront 3 kil. Distance: 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

GRAND PRIX INTERNATIONAL (handicap). — 10,000 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, ayant couru avant la publication des poids. Entrée: 300 fr.; moitié forfait, et 75 fr. seulement s'il a été déclaré le mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, à Paris; 1,000 fr. au second; 500 fr. au troisième sur les entrées après que le gagnant aura retiré la sienne. Distance: 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 février, avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

Les poids seront publiés le mardi 28 février à midi, à Paris.

Un gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de plus; de plusieurs prix ou d'un prix de 10,000 fr., 5 kilos.

PRIX DU CERCLE MASSÉNA (officiers et gentlemen — hacks et hunters). — 3,000 fr. offerts: 2,000 fr. par le Cercle Masséna et 1,000 fr. par la Société des Courses de Nice, dont 2,700 fr. au premier et 300 fr. au second, pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné, en 1892, un prix de la valeur de 3,000 fr. autre que ceux réservés aux hacks et hunters ou dans un prix à réclamer, ceux qui ne rempliraient pas cette condition seront à vendre pour 2,000 fr. Entrée: 100 fr.; moitié forfait; la moitié des entrées au second; un quart des entrées au troisième. Poids: 3 ans, 67 kil.; 4 ans, 72 kil.; 5 ans et au-dessus, 74 kil. Tout gagnant d'un somme de 5,000 fr. en un ou plusieurs prix, portera 2 kil. de plus; de 10,000 fr., 5 kil.; de 15,000 fr., 8 kil. Les chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné, recevront 3 kil. Les gentlemen n'ayant jamais gagné (courses plates ou à obstacles), recevront, en outre, 2 kil. Distance: 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

(Règlement de la Société de Sport de France pour la qualification des hacks et hunters.)

Deuxième jour — Mardi 21 mars

PRIX D'EZE (à réclamer). — 3,000 fr., pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Entrée: 50 fr., les entrées au second après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids: 3 ans, 54 kil.; 4 ans, 65 kil.; 5 ans et au-dessus, 66 kil. Tous les chevaux à vendre pour 8,000 fr. Les chevaux mis à vendre pour 6,000 fr. recevront 2 kil.; pour 4,000 fr., 5 kil.; pour 2,000 fr., 8 kil. Le gagnant d'une course à Nice, dans l'année, portera 2 kil. de plus. Distance: 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au dimanche 19 mars, avant huit heures du soir, chez M. Blondin, secrétaire des Courses, à Nice.

PRIX DU MIDI. — 5,000 fr., pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'ancienne division du Midi ou dans l'ancienne circonscription de l'Ouest. Entrée: 100 fr., moitié forfait, s'il a été déclaré le mardi 14 mars, avant quatre heures du soir, à Paris; les deux tiers des entrées au second et l'autre tiers au troisième, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids: 3 ans, 52 kil.; 4 ans et au-dessus, 60 kil. Le gagnant d'un prix de 3,000 fr. portera 2 kil. de plus; de 6,000 fr., 5 kil.; de 8,000 fr., 8 kil. Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné recevront 3 kil. Distance: 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

GRAND PRIX DU PRINTEMPS. — 20,000 fr., pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus. Entrée: 300 fr.; forfait, 200 fr., et 100 fr. seulement s'il a été déclaré le mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, à Paris; les deux tiers des entrées au second, l'autre tiers au troisième, après que le gagnant aura retiré la sienne. Poids: 3 ans, 51 kil.; 4 ans, 61 kil.; 5 ans et au-dessus, 62 kil. Le gagnant d'une somme de 25,000 fr., en un ou plusieurs prix, ou d'un prix de 10,000 fr., portera 2 kil. de plus; de plusieurs de ces prix, d'un prix de 20,000 fr. ou d'une somme de 40,000 fr. en un ou plusieurs prix, 4 kil.; d'un prix de 40,000 fr., 6 kil.; d'un prix de 60,000 fr., 8 kil. Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais gagné un prix de 6,000 fr., et les chevaux de 3 ans n'ayant jamais gagné un prix de 3,000 fr., recevront 2 kil. Les chevaux nés et élevés dans l'ancienne division du Midi ou dans l'ancienne circonscription de l'Ouest, recevront, en outre, 2 kil. s'ils n'ont jamais gagné un prix de 12,000 fr. Distance: 2,100 mètres environ.

PRIX DE LA TURBIE (handicap). — 3,000 fr. pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus ayant couru avant la publication des poids. Entrée: 100 fr.; moitié forfait, s'il a été déclaré le mardi 7 mars, avant quatre heures du soir, à Paris. 500 fr. au second sur les entrées après que le gagnant aura retiré la sienne. Distance: 2,100 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 février avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

Les poids seront publiés le mardi 28 février, à midi, à Paris.

Un gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de plus; d'un prix de 10,000 fr., 6 kil.

Conditions générales. — Les courses de Nice sont régies par le Code des Courses et le Règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

— Il y a deux mois environ, M^{me} veuve Pecoud, rentière, demeurant rue Masséna, 42, à Nice, constata qu'un de ses domestiques, le nommé C... Pierre, qu'elle avait pris à son service quinze jours auparavant par charité, était parti en lui emportant pour plus de deux mille francs de bijoux.

La police, aussitôt informée, ouvrit une enquête et apprit que les bijoux avaient été engagés au mont de piété par un nommé Bezotti Louis, amis de C... Pierre, auquel celui-ci les avait remis à cet effet.

On fit rechercher aussitôt les deux voleurs, mais ils avaient quitté la ville et on ne savait plus où ils étaient passés, lorsque, grâce à une indiscrétion de l'un d'eux, on sut qu'ils se cachaient à Monaco. On donna l'ordre de les arrêter, ce qui fut fait aussitôt, et C... Pierre et Bezotti comparaissaient hier devant la juridiction correctionnelle.

Ils ont été condamnés, le premier à 18 mois d'emprisonnement, et le second à 6 mois de la même peine.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le mardi-gras, favorisé par un beau temps, a été assez animé à Paris. Les établissements de plaisir, comme le Moulin-Rouge et le Casino de Paris, les cafés-brasseries, les entrepreneurs de réclames ont fait circuler des chars où des hommes costumés et des femmes décolletées « agitaient les grelots de la folie ». Il y avait de nombreux groupes de masques sur les boulevards, et une quantité incalculable de pères de famille avaient vêtu leur progéniture en officiers de cuirassiers, en avocats, en laitières, en bergères suisses, en pierrots et en pierrettes. C'était surtout la fête des enfants.

Dans le monde, il y a eu cette semaine des réunions nombreuses et, dans beaucoup de salons, on paraît disposé à danser même pendant le carême. Doit-on approuver cette innovation? Doit-on la blâmer? Ce n'est point au chroniqueur qu'il appartient de montrer trop de rigorisme, et je crois qu'il convient de laisser à chacun son libre arbitre.

Dans le monde officiel, le ministre des affaires étrangères et M^{me} Develle ont offert au Corps diplomatique un grand dîner suivi d'une réception.

Le nouvel ambassadeur d'Espagne, M. Fernando de Leon y Castillo, a donné, le soir, son *recevimiento*, qui a été des plus brillants. Les hommes étaient en uniforme et chamarrés de décorations. Les femmes avaient mis de splendides toilettes et leurs plus riches parures. Les façades de l'hôtel du boulevard de Courcelles étaient illuminées et les salons éclairés *a giorno*. L'ambassadeur d'Espagne donnera de grandes réceptions cet hiver.

×

Il y a eu un très beau bal costumé chez M^{me} Le Couppey de Courcy, avenue Malakoff. Le cotillon a été conduit par M. Pierre Sardou, en robe rouge et perruque d'avocat sous Louis XIV, et par M^{lle} Le Couppey, en merveilleux costume Louis XVI.

Chez la vicomtesse de Trédarn, très charmante sauterie de jeunes filles.

Chez M. Roy de Loulay, député de la Charente-Inférieure, un brillant cotillon a été conduit par le vicomte de Gissac et M^{lle} de Loulay.

M^{me} Gabriel Gaudin, femme du député de la Loire-Inférieure, a donné, dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré, une soirée dansante suivie d'un cotillon double, conduit par M^{lle} Marie Gaudin avec M. Pochet du Tinan et par M^{me} Gabriel Gaudin, avec M. Furcy-Larue. On a ensuite soupé par petites tables.

M. et M^{me} Emile Fourton ont donné une fête charmante dans leur artistique résidence de la rue de Monceau. Un dîner de vingt-deux couverts a été suivi d'un concert, où l'on a applaudi la maîtresse de la maison, qui est une cantatrice de premier ordre; la belle voix de baryton de M. Ciampi; M^{me} Gallet, la grande violoncelliste russe; M^{lle} Galitzin, M^{lle} Ligneau, M. Hettich, M. Duchesne et le remarquable pianiste Dussautoy.

Soirée des plus animées chez le marquis de Forget, ancien chambellan de l'empereur Napoléon III. Deux pantomimes ont été jouées.

Réception très brillante chez le vicomte de Saint-Genyès, où l'on a représenté *Paris-Forain*, de M. Redelsperger, et *Ludus pro patria*, pantomime d'Henri Gabault, joués avec le plus grand succès par M^{lle} Deval, MM. Fordyce et Flers.

Très belle soirée chez la princesse Bonaparte, marquise de Villeneuve, sœur du prince Roland Bonaparte, dont le salon est un de ceux où l'on cause le mieux d'art, de littérature et de politique.

La réception de dimanche de la princesse Mathilde a eu un éclat exceptionnel: toutes les illustrations de la société française, sans distinction de parti ni d'origine, étaient venues présenter leurs hommages à cette femme d'élite.

La réception du duc de Broglie, celle de la comtesse d'Haussonville, celle de M. Antonin Lefèvre-Pontalès, à laquelle assistait le nonce du Pape, ont été très intéressantes. On y a rencontré toutes les notabilités de l'Institut, de la Chambre des députés et du Sénat.

×

La duchesse de Bellune a inauguré, dans son magnifique hall de la rue Legendre, la série des matinées artistiques qu'elle se propose de donner jusqu'au printemps. Au programme figuraient les harpistes russes, M^{lles} Sacha et Martha Skoff, M^{lle} Eymard, M^{lle} de Kerven, qui, avec M. Marcel, a fort brillamment enlevé *A la porte*, de M. Verconsin.

La duchesse de Pomar a donné un très beau dîner suivi d'un concert, où M^{lle} Kireevsky, MM. Le Lubez, Pierron et L. Royer ont été très applaudis. Il est question de jouer dans le salon, une opérette de lady Mac Leod, une grande dame anglaise, qui est élève du harpiste Godéfroid.

M. et M^{me} Manuel de Yturbe ont donné une réception, où l'on a applaudi la maîtresse de la maison, qui a accompagné au piano des musiciens russes, et M^{me} Santos Suarez, qui a chanté merveilleusement.

Signalons enfin l'inauguration des soirées musicales de M^{me} Diemer, où l'on a entendu cette semaine M^{me} Krauss, la baronne Popper, M. Le Lubez, M. White, M. Desart et M. Diemer, qui a exécuté avec une maîtrise incomparable la treizième rapsodie de Liszt.

×

Carnet matrimonial:

Le mariage du comte Edouard Vaudal avec M^{lle} Mathilde Brady, vient d'être célébré dans la chapelle des catéchismes de Saint-Philippe-du-Roule.

A la Nonciature a été bénie l'union de M. Camille Guyot de Villeneuve avec M^{lle} Piou, fille du député de la Haute-Garonne.

A Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle a été célébré le mariage du baron Alexandre T'Serclaes de Vommerson avec la marquise de Sarrasin de Montferrier.

On annonce les fiançailles de M^{lle} de Mun, fille du comte Robert de Mun, avec le comte de Moreton-Chabrilan. La fiancée est la nièce du comte Albert de Mun, l'un des *leaders* de la Chambre.

M. Paul Desprez, conseiller d'ambassade, jeune diplomate d'un grand avenir qui a été chargé d'affaires de France à Washington, fils de l'éminent directeur des affaires politiques au Ministère des affaires étrangères, qui fut plénipotentiaire au Congrès de Berlin, puis ambassadeur auprès de Sa Sainteté Pie IX, est fiancé avec miss Mac-Clellan, fille d'un des héros de la guerre de Sécession. Ce mariage sera prochainement célébré à la chapelle de la Nonciature et la bénédiction nuptiale sera donnée par le nonce apostolique, M^{sr} Ferrata.

Le marquis de Lastic, chef d'une des plus nobles familles de l'Auvergne, vient de se fiancer avec M^{lle} Vialla.

En avril prochain aura lieu le mariage de M. Joseph Pastré avec M^{lle} de Meyronnet, fille du marquis de Meyronnet.

×

La direction du Gymnase vient enfin d'obtenir un succès très franc, qui sera certainement durable, avec la pièce de MM. Ambroise Janvier de la Motte et Marcel Ballot, *les Amants légitimes*, remarquablement interprétée par M. Noblet, M^{me} Sisos et M^{lle} Demarsy.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

En attendant le chemin de fer électrique de Bruxelles, on va inaugurer à Liverpool le plus grand railway électrique existant au monde. C'est une voie ferrée établie en contre-haut des docks de ce grand port de mer, à la façon du chemin de fer aérien de New-York, et auquel on aura accès par treize grands escaliers correspondant aux treize stations de cette ligne superterrestre. Ce railway électrique, dont chaque train se composera de deux grands wagons de 56 places chacun, également éclairés à l'électricité, parcourt un circuit de 7 milles, soit d'environ 11 kilomètres. La vitesse de chaque train atteindra, quand on le voudra, et dépassera 100 kilomètres à l'heure; mais on se contentera, pour commencer, d'une allure moins rapide, de crainte d'accident. Le coût d'établissement s'est élevé à 600,000 livres sterling, soit 15 millions de francs.

Le nouveau railway électrique sera inauguré par lord Salisbury, l'ex-premier ministre, dans quelques jours.

Le directeur de la minque d'Ostende vient de faire don au musée de zoologie marine de l'Athénée royal d'Ostende, d'un poisson très rare, importé par le bateau n° 22 de Trouville, patron Léon Toutain. C'est le squalé bouclé. Sa couleur est d'un gris foncé à reflets violacés, et son corps est parsemé de taches noirâtres irrégulièrement disposées. Sa peau est recouverte de tubercules épineux assez saillants, blanchâtres et disposés par groupes, de telle sorte que certaines parties de la peau se trouvent complètement à nu. Sa taille mesure 2^m 70.

Le squalé bouclé vit dans les eaux peu profondes et sa chair est de mauvais goût. Ce poisson est assez commun dans la Méditerranée; à Nice, il porte le nom de *Moungé-Clavelat*.

Il est rare sur les côtes françaises, et plus rare dans la mer du Nord; celui dont nous nous occupons a été pêché près du Galloper, à treize lieues de la côte.

C'est une pièce très rare, qui fera bien dans le musée de l'Athénée.

M. von Silich, de Meiningen, se sert de l'aluminium pour fabriquer des crayons à ardoises que l'on n'a jamais besoin de tailler, qui ne cassent pas et qui sont inusables. Il paraît que ce métal laisse sur l'ardoise une trace très nette; il suffit d'appuyer un peu plus qu'avec les crayons ordinaires. Les traits s'effacent parfaitement avec une éponge mouillée.

(Cosmos).

Le tabac, autrefois méprisé, est devenu un fleuve d'or qui coule pour chaque état. Mahomet IV condamnait les fumeurs à mort et leur faisait percer le nez avec une pipe. Le sénat de Berne avait fait inscrire, dans une édition du Décalogue, la défense de fumer. Jacques I^{er} d'Angleterre protestait contre l'usage du tabac, contre cette « habitude dégoûtante à la vue, repoussante pour l'odorat, dangereuse pour le cerveau, malfaisante pour la poitrine, qui répand autour d'elle des exhalaisons aussi infectes que si elles sortaient des antres infernaux. »

Aujourd'hui, le tabac est la plante sacrée. En Angleterre, il est interdit, sous peine d'amendes formidables, de planter du tabac, mais le commerce est libre et l'état prélève sur le tabac importé un droit qui s'élève à 250 millions de francs par an.

En Allemagne, la culture du tabac est autorisée, mais grevée d'un impôt très fort payé en nature ou en argent.

En France, pour le semestre de 1892, le produit de la vente du tabac a atteint 184 millions de francs.

La régie possède 21 manufactures et 8 magasins et des entrepôts aussi nombreux que les arrondissements, 4,500 bureaux de tabac.

A l'exception des manilles qui viennent des Philippines, tous les cigares d'un prix inférieur à 40 centimes sont fabriqués en France.

C'est à la manufacture de Neuilly que sont confectionnés les cigares dits: *londrecitos, operas, favoritos, trabucos, londrés, brevas, cazadores*. Les autres manufactures ne fabriquent que des cigares à 5 centimes, 7 centimes et demi et 10 centimes.

Le docteur Wemyss Firelton publie dans les *Annals of the Fishery Board of Scotland* des données intéressantes sur la fécondité des poissons.

On a pu évaluer le nombre des œufs pour trente-neuf espèces déjà. Le poisson le plus fécond est la lingue (*Molva vulgaris*). La lingue produit annuellement, selon les individus, de 20 millions à 30 millions d'œufs.

La lyre (*Trigla lyra*) ne produit que quelques centaines d'œufs. Chez cette espèce, le mâle en prend soin, et il les place dans une poche située vers son abdomen.

La morue (*Morua vulgaris*) a de 2 ou 3 millions, jusqu'à 7 ou 8 millions d'œufs.

L'églefin (*Gadus aeglefinus*) en produit environ 200,000 ou 300,000, même 1 million.

Le merlan noir (*Gadus virens*) en a 4, 5, 7 ou 8 millions.

Chez le hareng (*Clupea harengus*), leur nombre s'élève de 20,000 à 50,000; sur 16 sujets qui ont été examinés, la moyenne du nombre des œufs dépassait 30,000. Jusqu'ici, on n'admettait pas une pareille fécondité chez cette espèce.

Le turbot (*Rhombus maximus*) est aussi très fécond. Il produit depuis 3 ou 4 millions jusqu'à 9 ou 10 millions d'œufs.

Moins productive est la limande (*Pleuronectes limanda*), qui pond de 30,000 à 60,000 œufs.

Proportionnellement à sa taille, le flet commun (*Pleuronectes flesus*) produit plus que tous les autres; le nombre de ses œufs est de 500,000 à 1 million 1/2.

La sole (*Solea vulgaris*) est aussi très productive, mais on n'a pas pu encore préciser le nombre de ses œufs.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
1, rue du Tribunal, 1

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi vingt-quatre février courant, à neuf heures et demie du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, sise à Monaco, boulevard Charles III, numéro 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de deux cents bouteilles vin Graves; deux cents bouteilles vin Saint-Julien; quatre cents bouteilles vin de Bordeaux; vingt-cinq bouteilles vin d'Asti; vingt-cinq bouteilles Marsala; vingt-cinq bouteilles Fine-Champagne, et vingt-cinq bouteilles liqueurs diverses.

Au comptant et 5% en sus pour frais d'enchères

L'huissier, CHARLES TOBON.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le mardi vingt-huit février courant, à neuf heures du matin, dans un local sis à Monaco, rue Caroline, à la Condomine, dénommé « Restaurant du Parc de Brégaillon », il sera procédé par le ministère de l'huissier

soussigné à la vente aux enchères publiques des marchandises, meubles et objets mobiliers, tels que : grand comptoir, tables, chaises cannées, tentures, verrerie, vaisselle, services en ruolz, lingerie, appareils à gaz, fourneau de cuisine, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Monaco, le 20 février 1893.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
3, avenue de la Gare, 3

A VENDRE PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e Blanc, notaire
le Samedi 4 Mars 1893, à 2 heures et demie

14 ACTIONS

de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des
Étrangers à Monaco, en 14 lots d'une action.

Mise à prix de chaque lot : 1,900 francs

Pour tous renseignements
S'adresser audit M^e BLANC, notaire

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE DE BIEN DE MINEURS

A VENDRE

Le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément à : 1^e Marie-Louise-Lucie CROVETTO ; 2^e Etienne-Claude-Joseph-Albert CROVETTO ; 3^e Félix-Emmanuel-Joseph CROVETTO, frères et sœur, enfants mineurs du sieur Louis CROVETTO, décédé, et de la dame Elisabeth BŒUF, restée sa veuve ; 4^e Albert-Louis CROVETTO ; 5^e Dévote-Joséphine CROVETTO, épouse REYNIER, leurs frère et sœur majeurs ;

Et, pour l'autre moitié, au sieur Joseph CROVETTO, leur oncle, et subrogé tuteur desdits mineurs.

Sur la poursuite :

1^e De la dame Elisabeth BŒUF, veuve CROVETTO, tutrice légale de ses enfants mineurs ;

2^e Des frère et sœur CROVETTO, majeurs ;

3^e Et du sieur Joseph CROVETTO.

Ces trois derniers se réunissant volontairement, et pour éviter des frais, à la tutrice des mineurs sus nommés, pour faire procéder à la vente dont s'agit.

Tous propriétaires à Monaco, y demeurant, et ayant M^e Valentin pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

En présence du sieur Louis AJANI, propriétaire et entrepreneur de travaux publics, demeurant aussi à Monaco, subrogé tuteur ad hoc desdits mineurs.

DÉSIGNATION :

UNE PARCELLE DE TERRAIN

située à Monaco, au quartier des Révoires, d'une superficie de quatre cent dix mètres quatre-vingt-dix décimètres carrés, longeant le lot numéro trois au nord, entourée de la route, pour tout le surplus, et désignée, sous le numéro quatre, au plan de la propriété dont la vente a été autorisée par le jugement ci-après énoncé.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue, le trente juillet précédent, sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix de cette ville ; l'un et l'autre dûment enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de *soixante-dix francs* le mètre carré, soit, pour la parcelle présentement mise en vente à la somme

totale de **Vingt-huit mille sept cent cinquante six francs**, ci **28,756 francs.**

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize, fol. 47 verso, case 4^e. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 février 1893

NICE, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	paesagrs.
MARSEILLE, yacht à vap., <i>Betty</i> , fr., c. Déandréis,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Maid-of-Honor</i> , amér. c. Sampson	id.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert.	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.

Départs du 13 au 19 février

NICE, yacht à vapeur, <i>Maid-of-Honor</i> , amér., cap Sampson,	passagers.
ID. yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie.	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Betty</i> , fr., c. Déandréis,	id.
ID. vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert.	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone, sur lest.	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte.	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr. c. Jaume,	id.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A MONTE CARLO

Ouverte de 9 heures à 5 heures et demie

PRIX D'ENTRÉE : 1 franc

DONNANT DROIT A UN BILLET DE TOMBOLA

CATALOGUE ILLUSTRÉ : 2 francs

Concerts. — Mercredi et Vendredi.

Matinées enfantines. — Dimanche, Mardi et Jeudi.

Tableaux de MM. Gérôme, Carolus Duran, A. Aublet, Brozik, Makowsky, Corcos, Demont, Duez, Falero, Français, Haité, de Uhde, Liebermann, Vuillefroy, Ziem, Clara, Montalba, Gyp, etc.

Pour la vente des œuvres d'art, s'adresser au bureau du Commissariat.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1^{er} Févier 1893

SOMMAIRE

MAURICE GUILLEMOT. — *L'Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo*, avec une vue du Palais des Beaux-Arts, et des reproductions des œuvres de MONTENARD, ALBERT AUBLET, CLAIRIN, EDMOND YON, AGACHE, GYP, UHDE.
PERCILLAC. — *Libres chroniques*.
MANOEL DE GRANDFORT. — *Fin de siècle*.
CLARINE LUX. — *Mes Bêtes*, avec dessins et aquarelles de Jules ADELIN, Léon BARILLOT, Edouard DETAILLE, Richard RANFT.
JOSÉ MARIA DE HEREDIA. — *Malaguena*.
JEAN AICARD. — *Sonnet*.
UN FLANEUR. — *Mes Idées*.
ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*.
M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN 30 francs
UN NUMÉRO 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé photo-typique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Reproduction interdite

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEORIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A venue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
13	761. »	62. »	61. »	60.5	60.7	9.2	12. »	12.2	10.5	10. »	50. »	S, S O modéré	Beau nuageux		
14	63.7	64. »	63.9	64.2	65. »	9.5	12. »	12.7	10.5	9.5	68. »	Calme	Beau		
15	66.5	66.7	66.3	66.2	66.4	10.5	12.5	12.7	11. »	9.8	76. »	Calme, E, N E modéré	Beau, nuageux,		
16	66. »	66. »	66.1	66.2	66.3	11.5	12.3	12.5	12. »	11. »	74. »	E, N E fort,	Beau		
17	66.4	65.6	66. »	66. »	66.2	11.8	10.5	12.5	11. »	10. »	90. »	E, N E fort, modéré	Couvert, tempête		
18	67.7	67.6	67. »	67. »	66.5	10.5	13. »	13. »	11.2	10.5	85. »	Calme, S, S O léger	Nuageux		
19	65.7	65. »	63.7	63.2	62.5	10. »	12.2	12.4	11.5	11. »	86. »	E, N E modéré, S, S O mod.	Couvert		
DATES		13	14	15	16	17	18	19							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	12.5	13. »	12.8	12.9	13. »	13.2	12.5						
		Minima	9.5	8.5	9. »	10. »	10. »	9.5	8.5						

Pluie tombée : 22mm